

Formation - ESI (Equipier de Seconde Intervention)

👤 12 personnes maximum

🕒 2 jours - Recyclage 1 jour tous les ans

🎯 OBJECTIFS

Permettre à une équipe désignée d'intervenir efficacement sur un incendie, de prendre le relais des E.P.I. et devenir les Agents d'Incendie de l'entreprise, aptes à mettre en œuvre et à utiliser efficacement le matériel dont dispose l'établissement.

👤 PUBLIC CONCERNÉ

Personnel désigné (en excellente santé et volontaire)

📁 CONTENU DE LA FORMATION

Théorie

Le feu

:

- ✓ Les causes d'incendie, la prévention (permis de feu...)
- ✓ La combustion, le triangle et l'auto-entretien du feu
- ✓ La propagation, l'extinction. Les classes de feu A, B, C, D, F + origine électrique)
- ✓ Comportement au feu des matériaux et éléments de construction

Les moyens de première et deuxième intervention :

- ✓ Les extincteurs et extincteurs sur roues, motopompe
- ✓ Lances incendie, générateur de mousse
- ✓ Appareils respiratoires isolants (A.R.I)

Pratique

-Etablissement de tuyaux et manœuvres de lances

- La sécurité incendie dans votre établissement
 - ✓ Inventaire des mesures de prévention mises en place
 - ✓ Organisation des mesures de lutte contre l'incendie
- Attitude à adopter en cas d'incendie
 - ✓ Consignes générales, consignes particulières. Intervention des E.S.I.
- Exercices pratiques d'extinction sur feux réels
 - ✓ Moyens de première et de seconde intervention
- Etude des risques nouveaux
 - ✓ Rappel sur les généralités de l'incendie
 - ✓ Les moyens de secours de votre établissement
- Mise en place d'une manœuvre à thème
 - ✓ Choix de la manœuvre
 - ✓ Réception de l'alarme, levée de doute, alarme, alerte
 - ✓ Rôle des E.P.I., rôle des E.S.I

- ✓ Mise en sécurité, évacuation

- Déroulement de la manœuvre
 - ✓ Avec enfumage de zone ou pièce ? Avec feu de classe A ou B ?

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Partie Théorique :

- ✓ Rappel des connaissances de l'EPI Les consignes de sécurité
- ✓ Les mesures de prévention dans l'Etablissement
- ✓ Méthode d'application des consignes
- ✓ Mission du guide file et du serre file
- ✓ Évacuation – organisation et responsabilités

Partie Pratique :

- ✓ Utilisation d'extincteurs : Eau Pulvérisée 6 et 9 litres – CO2 2 et 5 kg – Poudre 6 et 9 kg
- ✓ Utilisation du Robine d'Incendie Armé
- ✓ Mise en oeuvre des moyens incendie de l'Etablissement
- ✓ Organisation de l'évacuation

DOCUMENTS REMIS AUX PARTICIPANTS

Attestation de stage

TEXTE(S) DE LOI

« Une consigne est établie et affichée de manière très apparente dans tous les locaux dont l'effectif est supérieur à 5 personnes et dans les locaux renfermant des matières dangereuses. Cette consigne indique le matériel d'extinction et de secours qui se trouve dans ce local ou ses abords ainsi que le personnel chargé de mettre ce matériel en action et celui qui est en charge de l'évacuation tant du personnel que du public » - article 232-12-20 du Code du Travail